

Almirall AG
Alte Winterthurerstrasse 14
8304 Wallisellen

01 Avril 2026

Information importante – Rappel de lot

Produit	Tannoysnt liquide, 100g	
1g Tannosynt liquide contient le principe actif suivant :	400mg agent tannant synthétique (polycondensat de phénol-formaldéhyde-urée, sulfoné, sel de sodium)	
Numéro d'autorisation	32238 (Swissmedic)	
Pharmacode	7740853	
Lots	331432	528831
Date de péremption	31.08.2026	07.2028

Chers clients,

Par mesure de précaution, Almirall AG rappelle du marché les deux lots mentionnés ci-dessus de Tannosynt liquide, 100 g, jusqu'au niveau du commerce de détail. Vous recevez cette lettre parce qu'au moins l'un des deux lots vous a été livré.

Ce rappel s'effectue en accord avec Swissmedic, l'Institut suisse des produits thérapeutiques.

Contexte

Une contamination par le bisphénol F (BPF) a été détectée dans Tannosynt liquide, à des concentrations qui, selon les données toxicologiques actuellement disponibles, ne permettent pas d'exclure un risque potentiel pour les patients adultes et pédiatriques.

À ce jour, aucun signalement de plainte ou d'effet indésirable en lien avec ce risque potentiel n'a été rapporté à Almirall AG.

Le rappel s'effectue par la voie inverse de distribution jusqu'au niveau du commerce de détail.

Commerce de détail

Nous vous prions de renvoyer la marchandise à votre fournisseur au plus tard le 20 mai 2026.

Grossistes

Les grossistes sont priés :

- de transmettre la présente lettre de rappel à leurs clients finaux,
- et de retourner les marchandises reçues au plus tard le 20 mai 2026 à l'adresse indiquée ci-dessous.

Clients livrés directement

Les clients livrés directement par Almirall AG recevront une étiquette de retour et sont priés de renvoyer la marchandise au plus tard le 20 mai 2026 à l'adresse suivante :

**Almirall AG
c/o Alloga AG
Buchmattstrasse 10
3401 Burgdorf**

Procédure de remboursement

Le remboursement s'effectue via la chaîne de distribution. Veuillez contacter votre fournisseur à ce sujet.

Déclaration des effets indésirables des médicaments

Pour le signalement de tout effet indésirable (EI), Swissmedic recommande aux personnes concernées d'utiliser l'Electronic Vigilance System (EIViS), l'outil de déclaration d'effets indésirables. Toutes les informations nécessaires sont disponibles sous www.swissmedic.ch.

Nous regrettons les désagréments occasionnés par ce rappel et vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration. Soyez assurés que la sécurité et la qualité de nos produits demeurent pour nous une priorité absolue.

Avec nos salutations les meilleures,

Almirall AG